

Absence et sortie

Durant votre hospitalisation vous n'êtes pas autorisé à quitter l'enceinte de l'établissement.

Vous devez joindre impérativement l'infirmière coordinatrice au 03 84 67 78 72 pour signaler une éventuelle absence (chaque jour d'absence doit être signalé).

Le transport

L'hôpital de jour n'assure pas la gestion de votre moyen de transport.

Le transport personnel est à favoriser. En cas d'impossibilité, vous pouvez réserver un véhicule sanitaire léger (VSL) ou un taxi conventionné. Un bon de transport vous sera remis.

Règles à respecter

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, **il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement.**

L'introduction et la consommation d'alcool sont interdites.

Pour des questions d'hygiène, les animaux doivent rester en dehors des locaux d'hospitalisation.

Consignes de sécurité incendie

En cas d'incendie :

Gardez votre sang-froid et prévenez le personnel.

Ne garez pas votre véhicule sur les bouches à incendie ou sur les voies réservées aux véhicules de secours.

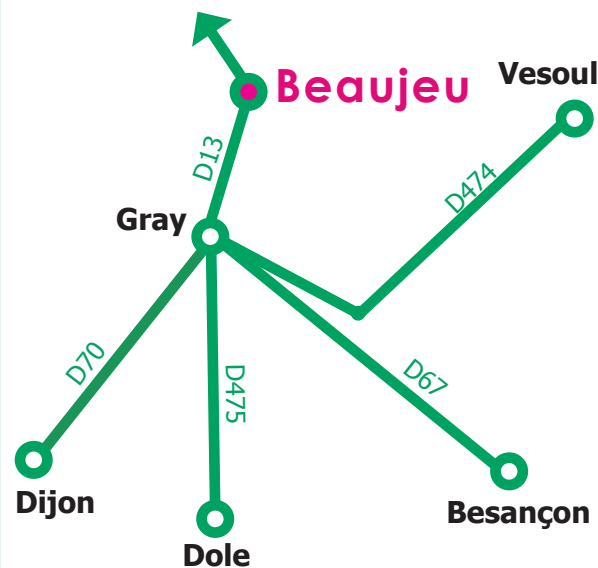
Toutes les consignes de sécurité sont affichées dans les couloirs.

- Si vous pouvez vous déplacer, quittez la pièce où vous êtes, refermez la porte et prévenez le personnel.
- Si la fumée rend la sortie impraticable, utilisez "l'appel-malade" pour signaler votre présence.

Plan d'accès



Clinique Médicale Brugnon Agache



Fondation Arc-en-Ciel : service communication - juin 2016

Clinique Médicale Brugnon Agache

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

14 rue des écoles

70100 Beaujeu

Tél. 03 84 67 77 00

Fax 03 84 67 35 38

direction@brugnon-agache.fr

Établissement géré par
la Fondation Arc-en-Ciel

www.fondation-arcenciel.fr



facebook/fondation.arcenciel

Clinique Médicale Brugnon Agache

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation - Beaujeu



L'hôpital de jour vous accueille...



Fondation
arc en ciel



Clinique Médicale Brugnon Agache

Bienvenue à l'hôpital de jour

Son rôle

L'hôpital de jour accueille en demi-journée des personnes dont l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation complète. Vous retrouvez le soir votre environnement habituel.

Il permet de :

- éviter, retarder ou raccourcir une hospitalisation complète ;
- préserver ou restaurer l'indépendance et contribuer au maintien à domicile ;
- informer et accompagner les aidants.

Le rôle de l'hôpital de jour est complémentaire et indissociable de celui du médecin traitant.

Votre accueil

- À la suite d'une commission d'admission, vous êtes convoqué pour **une journée d'évaluation** ; la présence d'un proche est souhaitable.
- L'infirmière coordinatrice vous accueille afin de renseigner **les formalités administratives**, votre dossier médical est complété, un bilan standard est également réalisé. Vous rencontrez l'équipe de rééducation ainsi que votre médecin référent.
- À l'issue de cette journée, **un projet thérapeutique personnalisé** est établi et fait l'objet d'un contrat de soins.

Votre convocation vous sera adressée par courrier et un rappel téléphonique sera fait la semaine précédant le rendez-vous

Le fonctionnement

- Une ou plusieurs demi-journées par semaine vous sont alors proposées (prise en charge individuelle ou en groupe).
- Cette prise en soins est ajustée au cours du séjour, des bilans avec les différents partenaires sont réalisés.
- Un bilan médical de sortie est établi, un courrier est envoyé à votre médecin traitant.
- La date de sortie est fixée par votre médecin référent en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'hôpital de jour vous accueille : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (sauf jours fériés)

L'équipe pluridisciplinaire

- médecin gériatre - oncogériatre
- médecin
- infirmière coordinatrice
- ergothérapeute
- kinésithérapeute
- professeur d'activité physique adaptée
- psychomotricienne
- assistante sociale
- psychologue
- diététicienne

« Votre réadaptation sera adaptée à vos possibilités et à votre état de santé. Elle a pour but de vous aider à reprendre confiance en vos capacités, à les développer et à acquérir les comportements bénéfiques à votre santé. Elle nécessite votre participation active. »



Infos pratiques

- Pensez à apporter **les pièces justificatives** qui sont notées sur votre convocation pour votre journée d'évaluation.
- Chaque jour, présentez-vous auprès de l'infirmière coordinatrice pour revoir **l'organisation de votre planning**.
- **Un vestiaire personnel** est à votre disposition si vous le souhaitez, une clé vous sera remise.
- **Un espace détente** est également à votre disposition (télévision, lecture, musique).
- **Une collation** dans l'après-midi vous sera proposée.
- Merci d'apporter **l'ordonnance de votre traitement en cours** (ordonnance à jour). Si vous prenez un médicament pendant votre temps de présence à la clinique, il vous sera fourni.
- Si vous avez besoin d'aides techniques (cannes, déambulateur, lunettes, appareils auditifs...), pensez à les apporter.